



PROGRAMME DE FORMATION

Le CCAG Travaux en pratique

(référence B17)

Objectifs

- Appréhender les subtilités du CCAG Travaux pour optimiser le déroulement des chantiers, de leur démarrage jusqu'à leur réception
- Identifier les dispositions du CCAG Travaux en vue de sécuriser la rédaction et l'exécution des marchés
- Expliquer le rôle du maître d'ouvrage et du maître d'oeuvre dans la gestion des marchés de travaux

Public

Responsable d'opérations, responsable marchés, assistant(e), ayant à mettre en oeuvre le CCAG marchés publics de travaux

Prérequis

Connaître les règles de base de la réglementation des marchés

Méthodes et support

Exposé illustré d'exemples concrets et d'exercices pratiques - questionnements et échanges avec les participants.

Durée

2,00 jour(s)
14:00 heures

Informations complémentaires

Intervenant

Consultant Commande publique et privée SCET

Parcours formation

- Gestionnaire marchés

Pour tout renseignement complémentaire : formation@scet.fr



Contenu

Les dispositions générales du CCAG Travaux

- Champ d'application
- La définition des différents intervenants
- Les documents contractuels Obligation de confidentialité / propriété
- Obligations du titulaire (protection de l'environnement)
- Les ordres de service et la répartition des rôles

La gestion financière des marchés

- Contenu et décomposition des prix
- Prix unitaire / forfaitaire
- Modalités de variation des prix : actualisation / révision
- Modalités de paiement

Les travaux supplémentaires : prix nouveaux, décisions de poursuivre, avenants

La gestion des plannings

- Préparation des travaux
- Fixation et prolongations des délais
- Ajournement et interruption des travaux
- Pénalités de retard

Mesures coercitives : quand et comment les appliquer ?

La réception des travaux et l'établissement du DGD

- Les OPR, la décision du maître d'ouvrage, les réserves, la réfaction
- L'établissement du DGD
- Les garanties : GPA, bon fonctionnement, décennale

La gestion des réclamations

- Les différents mémoires en réclamation
- Les procédures de règlement amiable, contentieux